



Madame la directrice académique, Mesdames, Messieurs les membres de la CAPD,

Le SE Unsa 58 vous propose une déclaration thématique sur le « Bien-être au travail des enseignants ».

Vous connaissez tous l'OCDE, l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques. Sa mission est de promouvoir les politiques qui amélioreront le bien-être économique et social partout dans le monde. Nous connaissons ses rapports sur l'éducation dont PISA. Nous en avons d'ailleurs évoqué les résultats en lecture des élèves français à notre dernière CAPD. Nous avons présenté la nécessité d'être novateur et notamment mettre en place des expérimentations avec les jours libérés des collègues à 80% pour les élèves de CP. Nous en reparlerons certainement lors de cette instance !

Pour l'OCDE, dans un dernier ouvrage, il est démontré l'intérêt qu'ont les autorités à veiller au bien-être des enseignants. Car là où il est faible, le niveau l'est aussi.

Un extrait ayant pour titre :

« Quel lien entre la considération reconnue aux enseignants et les résultats ? »

« Pour que l'enseignement soit plus efficace, les enseignants doivent avoir un haut niveau de bien-être, de sentiment d'efficacité et de confiance... On demande de plus en plus aux enseignants. On attend d'eux une connaissance approfondie de ce qu'ils enseignent... et on attend d'eux d'autres tâches comme développer les compétences non cognitives des élèves, répondre aux différences des élèves et travailler collaborativement avec les autres enseignants et les parents. Dans ce contexte ce n'est pas une surprise que le stress et le bien-être des enseignants soient devenus des sujets prioritaires... Pisa montre que les systèmes éducatifs les plus efficaces sont ceux où la société accorde une grande valeur aux enseignants... Ce n'est pas seulement que les enseignants doivent se sentir bien. Le sentiment d'efficacité des enseignants est lié à la motivation des élèves, à leur résultat.

Il est rajouté qu'en France, il y a du souci à se faire car les enseignants français sont ceux, avec la République slovaque, qui se sentent les moins valorisés dans la société. »

Ce rapport est intéressant car il pointe ce que nous disons depuis longtemps et c'est pour cela que nous organisons un stage le 19 juin sur le « Bien-être et travail : accord possible ? »

Chacun d'entre nous doit être vigilant au bien-être de nos collègues et c'est pour cela que nous remercions vos services d'avoir invité les professeurs des écoles demandant un temps partiel soumis à autorisation. **Le SE-Unsa a accompagné une dizaine ce mercredi après-midi dernier.** Nous espérons que ce qui a été construit pendant ces entretiens fera l'objet d'un avis favorable de votre part. Il en est de même du collègue que nous avons accompagné pour une demande de congé de formation, malgré un avis réservé lors de la dernière CAPD.

Nous vous remercions aussi de convoquer le groupe de travail directeur le 7 juin. Nous avons déjà de nombreuses remontées du terrain. Nous vous en ferons une synthèse dans la semaine, comme demandé.

Nous réitérons notre demande d'une réunion avant les congés d'été sur le thème des AESH et CUI devenus PEC.

Nous tenons à remercier les services de la DSDEN pour la qualité du travail et les réponses apportés lors de cette phase complexe qu'est le mouvement.

Les élus CAPD du SE UNSA 58